



Transports
Canada

Transport
Canada

**700, place Leigh-Capreol
Services administratifs
Dorval (Québec)
H4Y 1G7**

Le 10 septembre 2018

ADDENDA 004 À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

Objet: Demande de propositions T3033-180005 – Addenda 004
Service d'administration, d'exploitation et d'entretien de l'aéroport de Lourdes-De-Blanc-
Sablon

Suite à la Demande de propositions mentionnée en rubrique, cet addenda 004 est émis pour informer est émis pour informer les soumissionnaires potentiels des questions soulevées et des réponses tel qu'indiquées à l'annexe A-1 ci-joint.

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent addenda.

Les soumissionnaires doivent accuser réception de cet addenda en signant au bas de cet avis et joindre cet addenda à la soumission qu'ils présenteront.

Sauf indication contraire, les modalités de la Demande de propositions T3033-180005 demeurent les mêmes.

Hélène Lewis
Agente principale du matériel et des marchés
Services des marchés et du matériel
Transports Canada
Téléphone : 514-208-5342
Télécopieur : 514-633-2925
Courriel : helene.lewis@tc.gc.ca.

ACCUSÉ RÉCEPTION – ADDENDA 004

Nom de la compagnie : _____

Signature : _____

Canada

**Réf. Addenda 004
T3033-180005**

ANNEXE A-1

Question no. 1 :

(Annexe I - Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi)
Le paragraphe indique que les deux conditions doivent être remplies pour soumettre le formulaire. Donc le formulaire n'a pas à être rempli s'il y a moins de 100 employés ?

Réponse no. 1 :

(Annexe I - Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi)
Le formulaire ne doit pas être rempli pour moins de 100 employés.

Question no. 2 :

(Demande de proposition - Visite obligatoire des lieux page 4 et 5)
Pouvons-nous encore soumissionner sur ce projet même si on ne s'est présenté,,,

Réponse no. 2 :

(Demande de proposition - Visite obligatoire des lieux page 4 et 5)
Non, la visite était obligatoire.